

<Container Label>

BIOSAFE SYSTEMS, LLC

OxiDate®

EN SOLUTION

Bactéricide/fongicide à large spectre et assainisseur de surface dure

COMMERCIAL

Une solution pour la répression ou la répression partielle des maladies sur les cultures étiquetées cultivées à l'intérieur (y compris dans les serres) et dans les champs, ainsi qu'un assainisseur pour les surfaces et l'équipement dans les serres.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION : 33469 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIFS : Peroxyde d'hydrogène 27 %
Acide peracétique 2,5 %



AVERTISSEMENT – POISON

DANGER- CORROSIF POUR LES YEUX
DANGER-IRRITANT DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 à 1 050 litres

BioSafe Systems, LLC
22 Meadow Street
East Hartford (CT) 06108
É.-U.
Tél. : (888) 273-3088

MISE EN GARDE :

CORROSIF pour les yeux. Irritant sévère pour la peau. Cause une irritation de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver immédiatement après tout contact et utilisation. Le produit peut être nocif en cas d'ingestion et peut être mortel en cas d'inhalation. Consulter le livret ci-joint pour plus d'informations sur les mises en garde, l'EPI et les mises en garde environnementales.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est corrosif et il irrite gravement les yeux, la peau et les muqueuses. En raison des dommages probables aux muqueuses, le recours à un lavage gastrique peut être contre-indiqué. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au

titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

BIOSAFE SYSTEMS, LLC

OxiDate®

EN SOLUTION

Bactéricide/fongicide à large spectre et assainisseur de surface dure

COMMERCIAL

Une solution pour la répression ou la répression partielle des maladies sur les cultures étiquetées cultivées à l'intérieur (y compris dans les serres), les champs ainsi qu'un assainisseur pour les surfaces et l'équipement dans les serres.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION : 33469 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPE ACTIFS : Peroxyde d'hydrogène 27 %
Acide peracétique 2,5 %



AVERTISSEMENT – POISON

DANGER- CORROSIF POUR LES YEUX
DANGER-IRRITANT DE LA PEAU

CONTENU NET : 1 à 1 050 litres

BioSafe Systems, LLC
22 Meadow Street
East Hartford (CT) 06108
É.-U.
Tél. : (888) 273-3088

ATTENTION :

Ne pas utiliser ce produit d'une manière différente que ce qui est indiqué sur l'étiquette. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui peut exposer les travailleurs ou d'autres personnes par contact, soit directement, soit indirectement par dérive. OxiDate agit par contact avec la surface des plantes traitées. Il est important de s'assurer que toutes les surfaces des plantes sont entièrement mouillées.

MISE EN GARDE :

CORROSIF pour les yeux. Irritant sévère pour la peau. Cause une irritation de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver immédiatement après tout contact et utilisation. Le produit peut être nocif en cas d'ingestion et peut être mortel en cas d'inhalation. Porter une combinaison, une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), des chaussures résistant aux produits chimiques et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîtier approuvé par le NIOSH pour les pesticides pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparations. Pendant l'application, porter une combinaison, une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté. Pour l'application pneumatique, porter une combinaison résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), un casque de protection, des bottes résistant aux produits chimiques et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîtier approuvé par le NIOSH pour les pesticides pendant les activités de mélange, de chargement, d'application a cabine ouverte, de nettoyage et de réparations. Les casques de protection résistant aux produits chimiques acceptables sont notamment les chapeaux de type So'wester, un chapeau de pluie résistant aux produits chimiques, ou les chapeaux imperméables à larges bords, et les capuchons offrant une protection suffisante de la nuque.

OxiDate est un oxydant puissant et on a confirmé qu'il est corrosif pour les surfaces en métal. Bien rincer à l'eau tout l'équipement d'épandage après utilisation. Les attaches et surfaces en métal qui entrent en contact avec OxiDate, à la suite des applications quotidiennes, peuvent aussi se corroder. Expédier et entreposer à l'écart des aliments pour humains et pour animaux, des engrais et des semences.

Pour les applications foliaires dans les serres, dans les structures fermées, dans les champs et dans les systèmes hydroponiques :

Garder les personnes non protégées hors de la zone pendant la durée de l'application.

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Pour une entrée hâtive dans les aires traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, les applicateurs/travailleurs doivent porter une combinaison, une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

Pour les applications d'un brouillard ou d'une brume en serre et en structures fermées :

Garder les personnes non protégées hors de la zone de traitement de la serre pendant la durée de l'application.

Il est permis de pénétrer dans la serre uniquement après l'avoir entièrement aérée et que le brouillard ou la brume se soit dissipé.

Ne pas pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées pendant 4 heures ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

En entrant dans une zone traitée de la serre tant que la zone n'a pas été complètement aérée et tant que les pulvérisations ne sont pas sèches, les applicateurs/travailleurs doivent porter une combinaison, une chemise à manches longue, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, une protection oculaire (lunettes de protection ou écran facial), des chaussures résistant aux produits chimiques, et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque antipoussière) qui est correctement ajusté.

Délai d'attente avant récolte (DAAR) de 0 jours.

MISE EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Toxique pour les abeilles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les abeilles dans les habitats à proximité du site de traitement. Éviter d'appliquer pendant la période de floraison des cultures. Si les applications doivent être faites pendant la période de floraison des cultures, faire les applications en soirée uniquement lorsque la majorité des abeilles ne butinent pas. Éviter d'appliquer lorsque les abeilles butinent dans la zone de traitement dans la couverture végétale contenant les mauvaises herbes en fleur. Pour réduire davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le guide « Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion » affiché sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs).

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs chez les arthropodes utiles dans les habitats à proximité du site de traitement, par exemple les haies et les terres boisées. Des précautions doivent être prises lors de l'utilisation de ce produit dans un programme de lutte antiparasitaire intégrée où l'on compte sur la présence d'arthropodes utiles.

Les utilisations en serre: Toxique pour les abeilles et les autres arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes, les araignées et les acariens prédateurs et parasitiques). Peut nuire aux abeilles ou aux autres arthropodes utiles, y compris ceux qui sont utilisés dans les serres. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des abeilles ou d'autres arthropodes utiles visitent activement les endroits traités. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

NE PAS laisser les rejets, les effluents ou les eaux de ruissellement des serres contenant ce produit atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit est corrosif et il irrite gravement les yeux, la peau et les muqueuses. En raison des dommages probables aux muqueuses, le recours à un lavage gastrique peut être contre-indiqué. Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BioSafe Systems, LLC au 1 888 273-3088 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

COMPATIBILITÉ

La compatibilité d'OxiDate n'a pas été testée avec tous les produits d'association potentiels. Effectuer un essai en bocal avant de mélanger l'OxiDate avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués afin de vérifier la compatibilité avant l'emploi. Mélanger chaque composant en respectant les proportions et agiter ou mélanger vigoureusement. Si des réactions indésirables sont observées dans le bocal, les produits doivent être considérés comme incompatibles. L'OxiDate peut avoir un effet nocif sur les pesticides biologiques, notamment sur les biopesticides qui contiennent des organismes vivants. Consulter toutes les étiquettes des biopesticides afin de vérifier la compatibilité avant de mélanger ces produits en cuve avec l'OxiDate.

ÉVALUATION DE LA SENSIBILITÉ DES PLANTES :

Utiliser l'OxiDate aux taux de dilution indiqués sur l'étiquette. Ce produit a fait l'objet de tests de phytotoxicité et son utilisation est sans danger pour de nombreuses cultures; il est toutefois impossible de tester ce produit avec toutes les variétés de cultures, dans toutes les conditions de croissance et à tous les stades de croissance, afin de garantir qu'il ne présente aucun effet phytotoxique pour une culture ciblée tout au long de son cycle de vie. Les plantes cultivées en serre sont très différentes de celles cultivées en plein champ; par conséquent, des tests de phytotoxicité séparés devraient être effectués pour ces plantes. Les périodes de stress intenses peuvent augmenter la sensibilité des plantes aux effets phytotoxiques causés par l'application de pesticides. Avant d'appliquer l'OxiDate, il est recommandé d'effectuer un essai de phytotoxicité afin de vérifier si ce produit peut être utilisé sans danger et sans endommager la culture ciblée en vertu des conditions d'emploi.

Lire l'étiquette avant d'utiliser ce produit. Utiliser seulement selon le mode d'emploi sur l'étiquette. Ne pas utiliser l'OxiDate au-delà des doses recommandées. S'adresser à BioSafe Systems pour toute question ou préoccupation concernant les applications de produits sur votre culture.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION :

OxiDate agit le mieux lorsqu'il est dilué avec de l'eau propre contenant peu ou pas de matières organiques ou inorganiques et ayant un pH neutre. Rincer à fond la cuve de mélange à l'eau avant

de mélanger le concentré. La solution de pulvérisation devrait être préparée juste avant son application et être utilisée aussi rapidement que possible. Ne pas réutiliser une solution déjà mélangée; préparer une solution fraîche chaque jour.

MODE D'EMPLOI

OxiDate est utilisé pour la répression ou la répression partielle de nombreuses maladies dans les cultures figurant sur les étiquettes en serre, au champ et dans les systèmes hydroponiques.

Ce produit agit immédiatement au contact avec n'importe quelle surface d'une plante pour la répression ou la répression partielle des maladies des plantes – voir le tableau Instructions pour l'application foliaire. On doit assurer une bonne couverture et il faut bien mouiller le feuillage. Pour accroître la couverture et la pénétration du produit pulvérisé, utiliser un agent mouillant ou un surfactant non ionique compatible.

Pour optimiser la répression ou la répression partielle des maladies visées, appliquer OxiDate avant le développement de la maladie ou dès ses premiers stades.

Préparer une solution de travail fraîche juste avant son application. Ne pas utiliser un restant de solution pour l'application suivante.

Bien humecter toutes les surfaces de la plante, le feuillage supérieur et inférieur, y compris les hampes, les branches et les tiges pour assurer un plein contact avec les tissus de la plante et des fleurs. Pulvériser les plantes jusqu'à ce que le produit commence à ruisseler pour obtenir une couverture complète et égale de toutes les parties de la plante au-dessus du sol.

Le volume de solution de travail utilisé par hectare varie selon la taille de la plante, son stade de croissance, la densité de plantes, les conditions météorologiques et d'autres facteurs. Calibrer le volume de solution de pulvérisation par hectare avec l'équipement de pulvérisation qui sera utilisé, et ce, avant d'appliquer la solution pour s'assurer qu'il y a suffisamment de matière active dans la solution.

Ne pas pulvériser OxiDate par temps très chaud, par sécheresse ou lorsque les plantes sont peu vigoureuses. Pour les utilisations extérieures, éviter d'appliquer avant la pluie. Le moment idéal pour l'application du produit est tôt le matin ou en fin d'après-midi, lorsque la température est plus fraîche.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASABE) S572 (572.1 à 572.3). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent excède 16 km/heure au site de traitement, tel que mesuré à l'extérieur du site, du côté face au vent.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons de pulvérisation :

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requis pour la protection de:					
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien ou marin d'une profondeur de:		Habitat terrestre	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m		
Pulvérisateur agricole	Raisin, bleuets nains, fraise, tomates, laitue pommée et laitue frisée, céleri, pastèque, concombre, épinards d'eau Chinois, mûres et framboises, Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>) et Légumes-tiges et légumes-fleurs du genre	1	1	1	1	1	

	<i>Brassica</i> (champ et serre plantules légumes), betteraves rouges (jardinières) des champs, Cannabis et chanvre industriel (cultivés uniquement pour l'extraction de cannabinoïdes), Groupe de cultures 8-09: Légumes-fruits, et Groupe de cultures 25 – Fine Herbes						
	Pomme de terre, Citrouille, courgette, houblon		2	1	1	1	1
Applicateur pneumatique	Pomme, poire, raisin, bleuet en corymbe, cerise douce, mûres et framboises	Début de la croissance	20	10	4	1	1
		Fin de la croissance	10	4	2	1	1

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association. Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

Ne pas appliquer plus de 93,5 L d'OxiDate par hectare par application.

APPLICATIONS AU CHAMP, EN SERRE ET DANS LES SYSTÈMES HYDROPONIQUES

Lorsqu'appliquer selon le mode d'emploi, OxiDate réprimera les maladies indiquées ci-dessous sauf indication contraire. Ce produit peut être utilisé dans les champs, les serres et les systèmes hydroponiques, sauf indication contraire des instructions de culture spécifiques.

Instructions pour l'application foliaire

Moment de l'application :

Commencer les applications sur les feuilles, les branches et les tiges avant le début ou dès les premiers signes de la maladie, et/ou lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie. Appliquer la pulvérisation diluée jusqu'au point de l'écoulement pour obtenir une couverture complète et uniforme.

Nombre maximal d'applications par an est 8.

Appliquer aux intervalles de 7 jours, tout dépendant du niveau de pression exercé par la maladie. Lorsque les conditions de la maladie est grave, réduire les intervalles de pulvérisation à une fois tous les 5 jours et utiliser des doses de dilution plus élevées si une gamme de doses est indiquée pour cette culture.

Délai d'attente avant la récolte = 0 jour.

Culture cultivée à l'intérieure et à l'extérieure	Maladies	Niveau de contrôle	Dose d'application
Bleuet	Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vacinii-corymbosi</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
	Brûlure phomopsienne (<i>Phomopsis vaccinii</i>)	Répression partielle	
Raisin	Pourriture noire (<i>Guignardia bidwellii</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
	Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>)	Répression	
	Tache de la tige et des feuilles et pourriture des fruits (<i>Phomopsis viticola</i>)	Répression	
	Oïdium (<i>Erysiphe necator</i>)	Répression partielle	
	Moisissure grise des grappes (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression partielle	
	Pourriture aigre (<i>Saccharomyces</i> spp., <i>Acetobacter</i> spp.)	Répression partielle	
Fraise (champ et serre)	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
	Tache angulaire (<i>Xanthomonas fragariae</i>)	Répression	
Betteraves rouges (jardinières) des champs	Cercosporiose (<i>Cercospora beticola</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Pomme Poire	Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Pomme	Tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
	Oïdium (<i>Podosphaera leucotricha</i>)	Répression	
	Pourriture noire (<i>Botryosphaeria obtusa</i>)	Répression partielle	
	Tache de suie (complexe pathologique causé par <i>Peltaster</i>)	Répression	

	<i>fruticola</i> , <i>Geastrumia polystigmatis</i> et <i>Pseudocercospora</i> spp.)		
	Chiure de mouche (<i>Zygophiala jamaicensis</i>)	Répression	
Cerise (douce)	Réduction des troubles de la macération pelliculaire (espèces de levures associées : <i>Aureobasidium pullulans</i> , <i>Candida railenensis</i> , <i>Cryptococcus victoriae</i> et <i>Hanseniaspora uvarum</i>)	Réduction	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Pastèque	Pourriture noire (<i>Didymella bryoniae</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07A (mûres et framboises)* (champ)	Brûlure bactérienne (<i>Erwinia amylovora</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression	
Tomate	Terreau de feuilles (<i>Passalora fulva</i> syn. <i>Cladosporium fulvum</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression	
Tomate (de serre)	Oïdium (<i>Oidium neolycopersici</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
GROUPE DE CULTURES 8-09: Légumes-fruits**	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) (champs)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Aubergine, poivron (serre seulement)	Oïdium (<i>Podosphaera fusca</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 2,5 % (vol/vol)
Concombre	Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>), Flétrissure bactérienne (<i>Erwinia tracheiphila</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Concombre (de serre)	Oïdium (<i>Podosphaera xanthii</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Laitue pommée, laitue frisée	Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Oignon (bulbe et oignon vert)	Brûlure bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol) Ajouter un surfactant non ionique à 0,125 % (vol/vol)

			(125 mL pour 100 L de bouillie de pulvérisation)
Céleri	Mildiou (<i>Peronospora umbellifarum</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Laitue cultivée hydroponiquement	Oïdium (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	Répression partielle	Diluer 0,3 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 0,3 % (vol/vol)
Houblon	Alternariose du cône (<i>Alternaria alternata</i>) Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression partielle	Diluer 1 à 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 à 2,5 % (vol/vol)
	Mildiou (<i>Pseudoperonospora humuli</i>), Oïdium (blanc) (<i>Podosphaera macularis</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
Pomme de terre	Pourriture grise bronzée (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression partielle	Diluer 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 2,5 % (vol/vol)
	Moisissure blanche (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	Répression	
	Tache alternarienne (<i>Alternaria alternata</i>)	Répression	Diluer 1,0 à 2,5 mL de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 à 2,5 % (vol/vol)
Cannabis et chanvre industriel (cultivés pour l'extraction de cannabinoïdes)	Oïdium (<i>Podosphaera macularis</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression	
Citrouille	Répression partielle de l'oïdium (<i>Podosphaera fusca</i>)	Répression partielle	Diluer 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 2,5 % (v/v)
Courgette	Oïdium (<i>Erysiphe cichoracearum</i>)	Répression partielle	Diluer 2,5 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 2,5 % (v/v)
GROUPE DE CULTURES 25 – Fine Herbes***	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>) (champs)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (vol/vol)
Épinards d'eau Chinois (champ et serre)	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Répression partielle	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)
SOUS-GROUPE DE CULTURES 4-13B (Légumes-feuilles du genre <i>Brassica</i>) (champ et serre plantules légumes) : Bourse-à-pasteur, Brocoli chinois, Chou à faucher,	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	Répression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)

Chou à grosses côtes, Chou cavalier, Chou fris��, Chou pak-cho��, Colza, feuille, Cresson al��nois, Cresson de Fontaine, Cresson de terre, Feuille de moutarde, Maca, Mizuna, Moutarde d'Abyssinie, Navet, feuille, Radis, feuille, Rapini, Roquette, Roquette sauvage et cultivars, vari��t��s et hybrides de ces denr��es			
CULTURES 5-13 (l��gumes-tiges et l��gumes-fleurs du genre <i>Brassica</i>) (champ et serre plantules l��gumes) : Brocoli, Chou de Bruxelles, Chou p��tsa��, Chou pomm��, Chou-fleur et cultivars, vari��t��s et hybrides de ces denr��es	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)	R��pression	Diluer 1,0 L de produit dans 100 L d'eau, c.-��-d. 1,0 % (v/v)

* SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07A (m  res et framboises) :Framboise sauvage (*Rubus muelleri*), Framboise, noire et rouge (*Rubus* spp.), M  re (*Rubus eubatus*, y compris les nombreux cultivars, vari  t  s et/ou hybrides connus en anglais SOUS des noms tels que Andean blackberry, arctic blackberry, bingleberry, black satin berry, boysenberry, brombeere, California blackberry, Chesterberry, Cherokee blackberry, Cheyenne blackberry, common blackberry, coryberry, darrowberry, dewberry, Dirksen thornless berry, evergreen blackberry, Himalayaberry, hullberry, lavacaberry, loganberry, lowberry, Lucretiaberry, mammoth blackberry, marionberry, mora, mures deronce, nectarberry, Northern dewberry, olallieberry, Oregon evergreen berry, phenomenalberry, rangeberry, ravenberry, rossberry, Shawnee blackberry, Southern dewberry, tayberry, youngberry et zarzamora), M  re de Logan (*Rubus loganobaccus*), Cultivars, vari  t  s et/ou hybrides de ces cultures

**GROUPE DE CULTURES 8-09: L  gumes-fruits : Aubergine d'Afrique, Aubergine   carlate, Baie de Goji, Bicorne, Cerise de terre, Cocona, Fausse aubergine, Morelle r  fl  chie, Morelle scabre, Narangille, Okra, P  pino, Piment autre que poivron, Poivron, Roselle, Tamarille, Tomate, Tomate du d  sert, Tomate groseille. Tomatille, et cultivars, vari  t  s et hybrides de ces denr  es

***GROUPE DE CULTURES 25 – Fine Herbes : Aigremoine, feuille fraîche; Aigremoine, feuille séchée; Amla, feuille fraîche; Amla, feuille séchée; Angélique, feuille fraîche; Angélique, feuille séchée; Angélique de Daourie, feuille fraîche; Angélique de Daourie, feuille séchée; Menthe à feuille rondes, feuille fraîche; Menthe à feuille rondes, feuille séchée; Avaram, feuille fraîche; Avaram, feuille séchée; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille; Baguenaudier d'Éthiopie, feuille séchée; Mélisse, feuille fraîche; Mélisse, feuille séchée; Épipède à grandes fleurs, feuille fraîche; Épipède à grandes fleurs, feuille séchée; Basilic, feuille fraîche; Basilic, feuille séchée; Basilic américain, feuille fraîche; Basilic américain, feuille séchée; Basilic nain, feuille fraîche; Basilic nain, feuille séchée; Basilic sacré, feuille fraîche; basilic sacré, feuille séchée; Basilic citron, feuille fraîche; Basilic citron, feuille séchée; Basilic africain, feuille fraîche; Basilic africain, feuille séchée; Laurier, feuille fraîche; Laurier, feuille séchée; Raisin d'ours, feuille fraîche; Raisin d'ours, feuille séchée; Hierochloé odorante, feuille fraîche; Hierochloé odorante, feuille séchée; Mauve des bois, feuille fraîche; Mauve des bois, feuille séchée; Eupatoire perfoliée, feuille fraîche; Eupatoire perfoliée, feuille séchée; Bourrache, feuille fraîche; Bourrache, feuille séchée; Gros-thym, feuille fraîche; Gros-thym, feuille séchée; Pimprenelle, feuille fraîche; Pimprenelle, feuille séchée; Grande pimprenelle, feuille fraîche; Grande pimprenelle, feuille séchée; Petite pimprenelle, feuille fraîche; Petite pimprenelle, feuille séchée; Pétasite, feuille fraîche; Pétasite, feuille séchée; Calament, feuille fraîche; Calament, feuille séchée; Calament à grandes fleurs, feuille fraîche; Calament à grandes fleurs, feuille séchée; Calament glanduleux, feuille fraîche; Calament glanduleux, feuille séchée; Souci officinal, feuille fraîche; Souci officinal, feuille séchée; Croix-de-Malte, feuille fraîche; Croix-de-Malte, feuille séchée; Camomille, feuille fraîche; Camomille, feuille séchée; Matricaire camomille, feuille fraîche; Matricaire camomille, feuille séchée; Camomille romaine, feuille fraîche; Camomille romaine, feuille séchée; Cumin des prés, feuille fraîche; Cumin des prés, feuille séchée; Griffé-de-chat, feuille fraîche; Griffé-de-chat, feuille séchée; Chataire commune, feuille fraîche; Chataire commune, feuille séchée; Chataire multifide, feuille fraîche; Chataire multifide, feuille séchée; Grande chélidoine, feuille fraîche; Grande chélidoine, feuille séchée; Petite chélidoine, feuille fraîche; Petite chélidoine, feuille séchée; Céleri, feuille séchée; Petite centaurée, feuille fraîche; Petite centaurée, feuille séchée; Gattilier, feuille fraîche; Gattilier, feuille séchée; Cerfeuil, feuille séchée; Gattilier de Chine, feuille fraîche; Gattilier de Chine, feuille séchée; Ronce sucrée de Chine, feuille fraîche; Ronce sucrée de Chine, feuille séchée; Rehmannia, feuille fraîche; Rehmannia, feuille séchée; Ciboulette, feuille séchée; Ciboulette chinoise, feuille séchée; Cerfeuil musqué, feuille fraîche; Cerfeuil musqué, feuille séchée; Coriandre, feuille séchée; Sauge sclarée, feuille fraîche; Sauge sclarée, feuille séchée; Coriandre bolivienne, feuille fraîche; Coriandre bolivienne, feuille séchée; Coriandre vietnamienne, feuille fraîche; Coriandre vietnamienne, feuille séchée; Balsamite, feuille fraîche; Balsamite, feuille séchée; Chirette verte, feuille fraîche; Chirette verte, feuille séchée; Coriandre du Mexique, feuille fraîche; Coriandre du Mexique, feuille séchée; Kaloupilé, feuille fraîche; Kaloupilé, feuille séchée; Immortelle d'Italie, feuille fraîche; Immortelle d'Italie, feuille séchée; Prostanthère à feuille incisée, feuille fraîche; Prostanthère à feuille incisée, feuille séchée; Turnera diffus, feuille fraîche; Turnera diffus, feuille séchée; Aneth, feuille séchée; Poivre de Chine, feuille fraîche; Poivre de Chine, feuille séchée; Échinacée, feuille fraîche; Échinacée, feuille séchée; Épazote, feuille fraîche; Épazote, feuille séchée; Eucommia pseudo-orme, feuille fraîche; Eucommia pseudo-orme, feuille séchée; Onagre bisannuelle, feuille fraîche; Onagre bisannuelle, feuille séchée; Euphrasie, feuille fraîche; Euphrasie, feuille séchée; Fenouil, feuille fraîche; Fenouil, feuille séchée; Fenouil de Florence, feuille séchée; Nigelle papilleuse, feuille fraîche; Nigelle papilleuse, feuille séchée; Fenugrec, feuille fraîche; Fenugrec, feuille séchée; Chrysanthème matricaire, feuille fraîche; Chrysanthème matricaire, feuille fraîche; Tabouret des champs, feuille fraîche; Tabouret des champs, feuille séchée; Fumeterre

officinale, feuille fraîche; Fumeterre officinale, feuille séchée; Férule gommeuse, feuille fraîche; Férule gommeuse, feuille séchée; Galéga officinal, feuille fraîche; Galéga officinal, feuille séchée; Uncaire gambir, feuille fraîche; Uncaire gambir, feuille séchée; Géranium, feuille fraîche; Géranium, feuille séchée; Géranium citronné, feuille fraîche; Géranium citronné, feuille séchée; Géranium rosat, feuille fraîche; Géranium rosat, feuille séchée; Germandrée dorée, feuille fraîche; Germandrée dorée, feuille séchée; Verge d'or, feuille fraîche; Verge d'or, feuille séchée; Hydraste du Canada, feuille fraîche; Hydraste du Canada, feuille séchée; Centella asiatique, feuille fraîche; Centella asiatique, feuille séchée; Grande pervenche, feuille fraîche; Grande pervenche, feuille séchée; Guayasa, feuille fraîche; Guayasa, feuille séchée; Grindélie squarreuse, feuille fraîche; Grindélie squarreuse, feuille séchée; Gymnéma, feuille fraîche; Gymnéma, feuille séchée; Lycopse d'Europe, feuille fraîche; Lycopse d'Europe, feuille séchée; Aubépine monogyne, feuille fraîche; Aubépine monogyne, feuille séchée; Brunelle, feuilles fraîche; Brunelle, feuilles séchée; Galéopsis, feuille fraîche; Galéopsis, feuille séchée; Cryptoténie du Canada, feuille fraîche; Cryptoténie du Canada, feuille séchée; Buisson de miel, feuille fraîche; Buisson de miel, feuille séchée; Marrube, feuille fraîche; Marrube, feuille séchée; Menthe à longue feuille, feuille fraîche; Menthe à longue feuille, feuille séchée; Prêle des champs, feuille fraîche; Prêle des champs, feuille séchée; Hysope officinale, feuille fraîche; Hysope officinale, feuille séchée; Agastache fenouil, feuille fraîche; Agastache fenouil, feuille séchée; Lobélie gonflée, feuille fraîche; Lobélie gonflée, feuille séchée; Thé du mont Olympe, feuille fraîche; Thé du mont Olympe, feuille séchée; Lierre, feuille fraîche; Lierre, feuille séchée; Bois enivrant, feuille fraîche; Bois enivrant, feuille séchée; Jasmin, feuille fraîche; Jasmin, feuille séchée; Thé-du-Labrador, feuille fraîche; Thé-du-Labrador, feuille séchée; Lavande, feuille fraîche; Lavande, feuille séchée; Citronnelle, feuille fraîche; Citronnelle, feuille séchée; Verveine citronnelle, feuille fraîche; Verveine citronnelle, feuille séchée; Livèche, feuille fraîche; Livèche, feuille séchée; Nigelle de Damas, feuille fraîche; Nigelle de Damas, feuille séchée; Mamaki, feuille fraîche; Mamaki, feuille séchée; Tagète, feuille fraîche; Tagète, feuille séchée; Tagète érigé, feuille fraîche; Tagète érigé, feuille séchée; Tagète des décombres, feuille fraîche; Tagète des décombres, feuille séchée; Tagète étalé, feuille fraîche; Tagète étalé, feuille séchée; Tagète réglisse, feuille fraîche; Tagète réglisse, feuille séchée; Tagète à petite fleur, feuille fraîche; Tagète à petite fleur, feuille séchée; Estragon du Mexique, feuille fraîche; Estragon du Mexique, feuille séchée; Tagète citron, feuille fraîche; Tagète citron, feuille séchée; Marjolaine, feuille fraîche; Marjolaine, feuille séchée; Origan de Crête, feuille fraîche; Origan de Crête, feuille séchée; Marjolaine de jardin, feuille fraîche; Marjolaine de jardin, feuille séchée; Guimauve, feuille fraîche; Guimauve, feuille séchée; Reine-des-prés, feuille fraîche; Reine-des-prés, feuille séchée; Menthe, feuille fraîche; Menthe, feuille séchée; Menthe des champs, feuille fraîche; Menthe des champs, feuille séchée; Hysope géante, feuille fraîche; Hysope géante, feuille séchée; Monarde, feuille fraîche; Monarde, feuille séchée; Ben oléifère, feuille fraîche; Ben oléifère, feuille séchée; Agripaume cardiaque, feuille fraîche; Agripaume cardiaque, feuille séchée; Pycnanthème, feuille fraîche; Pycnanthème, feuille séchée; Pycnanthème mutique, feuille fraîche; Pycnanthème mutique, feuille séchée; Pycnanthème gris, feuille fraîche; Pycnanthème gris, feuille séchée; Pycnanthème de Virginie, feuille fraîche; Pycnanthème de Virginie, feuille séchée; Pycnanthème verticillé, feuille fraîche; Pycnanthème verticillé, feuille séchée; Armoise, feuille fraîche; Armoise, feuille séchée; Mûrier blanc, feuille fraîche; Mûrier blanc, feuille séchée; Molène faux-bouillon-blanc, feuille fraîche; Molène faux-bouillon-blanc, feuille séchée; Sisymbre officinal, feuille fraîche; Sisymbre officinal, feuille séchée; Capucine, feuille fraîche; Capucine, feuille séchée; Petite capucine, feuille fraîche; Petite capucine, feuille séchée; Grande capucine, feuille fraîche; Grande capucine, feuille séchée; Grande ortie, feuille fraîche; Grande ortie, feuille séchée; Origan, feuille fraîche; Origan, feuille séchée; Origan mexicain, feuille fraîche, Origan mexicain, feuille

séchée; Origan du Costa Rica, feuille fraîche; Origan du Costa Rica, feuille séchée; Monarde écarlate, feuille fraîche; Monarde écarlate, feuille séchée; Pandanus, feuille fraîche; Pandanus, feuille séchée; Pensée, feuille fraîche; Pensée, feuille séchée; Brède mafane, feuille fraîche; Brède mafane, feuille séchée; Persil, feuille séchée; Pain de perdrix, feuille fraîche; Pain de perdrix, feuille séchée; Patchouli, feuille fraîche; Patchouli, feuille séchée; Menthe pouliot, feuille fraîche; Menthe pouliot, feuille séchée; Poivrier noir, feuille fraîche; Poivrier noir, feuille séchée; Menthe poivrée, feuille fraîche; Menthe poivrée, feuille séchée; Perille, feuille fraîche; Perille, feuille séchée; Euphorbe pilulifère, feuille fraîche; Euphorbe pilulifère, feuille séchée; Chimaphile à ombelles, feuille fraîche; Chimaphile à ombelles, feuille séchée; Plantain majeur, feuille fraîche; Plantain majeur, feuille séchée; Rooibos, feuille fraîche; Rooibos, feuille séchée; Rose, feuille fraîche; ose, feuille séchée; Romarin, feuille fraîche; Romarin, feuille séchée; Sauge, feuille fraîche; Sauge, feuille séchée; Sauge ligneuse, feuille fraîche; Sauge ligneuse, feuille séchée; Sauge d'Espagne, feuille fraîche; Sauge d'Espagne, feuille séchée; Sauge blanche, feuille fraîche; Sauge banche, feuille séchée; Sarriette des jardins, feuille fraîche; Sarriette des jardins, feuille séchée; Sarriette des montagnes, feuille fraîche; Sarriette des montagnes, feuille séchée; Senné, feuille fraîche; Senné, feuille séchée; Sapin de Sibérie, feuille fraîche; Sapin de Sibérie, feuille séchée; Scutellaire latériflore, feuille fraîche; Scutellaire latériflore, feuille séchée; Épilobe à petites fleurs, feuille fraîche; Épilobe à petites fleurs, feuille séchée; Oseille, feuille fraîche; Oseille, feuille séchée; Oseille ronde, feuille fraîche; Oseille ronde, feuille séchée; Grande oseille, feuille fraîche; Grande oseille, feuille séchée; Armoise aurone, feuille fraîche; Armoise aurone, feuille séchée; Menthe à épis, feuille fraîche; Menthe à épis, feuille séchée; Menthe gracile, feuille fraîche; Menthe gracile, feuille séchée; Cresson de Para, feuille fraîche; Cresson de Para, feuille séchée; Monarde ponctuée, feuille fraîche; Monarde ponctuée, feuille séchée; Millepertuis, feuille fraîche; Millepertuis, feuille séchée; Stévia, feuille fraîche; Stévia, feuille séchée; Collinsie du Canada, feuille fraîche; Collinsie du Canada, feuille séchée; Herbe à paddy, feuille fraîche; Herbe à paddy, feuille séchée; Tanaisie, feuille fraîche; Tanaisie, feuille séchée; Estragon, feuille fraîche; Estragon, feuille séchée; Thuya occidental, feuille fraîche; Thuya occidental, feuille séchée; Thym, feuille fraîche; Thym, feuille séchée; Serpolet, feuille fraîche; Serpolet, feuille séchée; Thym citron, feuille fraîche; Thym citron, feuille séchée; Marjolaine d'Espagne, feuille fraîche; Marjolaine d'Espagne, feuille séchée; Acajou de Chine, feuille fraîche; Acajou de Chine, feuille séchée; Lycopode denté, feuille fraîche; Lycopode denté, feuille séchée; Épigée rampante, feuille fraîche; Épigée rampante, feuille séchée; Carmantine de Ceylan, feuille fraîche; Carmantine de Ceylan, feuille séchée; Verveine hastée, feuille fraîche; Verveine hastée, feuille séchée; Véronique, feuille fraîche; Véronique, feuille séchée; Violette odorante, feuille fraîche; Violette odorante, feuille séchée; Menthe aquatique, feuille fraîche; Menthe aquatique, feuille séchée; Poivre d'eau, feuille fraîche; Poivre d'eau, feuille séchée; Monarde fistuleuse, feuille fraîche; Monarde fistuleuse, feuille séchée; Thé des bois, feuille fraîche; Thé des bois, feuille séchée; Bétoine, feuille fraîche; Bétoine, feuille séchée; Aspérule odorante, feuille fraîche; Aspérule odorante, feuille séchée; Absinthe, feuille fraîche; Absinthe, feuille séchée; Armoise pontique, feuille fraîche; Armoise pontique, feuille séchée; Achillée millefeuille, feuille fraîche; Achillée millefeuille, feuille séchée; Gentiane jaune, feuille fraîche; Gentiane jaune, feuille séchée; Herbe sainte, feuille fraîche; Herbe sainte, feuille séchée; Armoise japonaise, feuille fraîche; Armoise japonaise, feuille séchée; Cultivars, variétés et hybrides de ces cultures.

NOTE À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES APPLICATIONS SPÉCIALES INDIQUÉES.

Les traitements par aérosol ou par brouillard pour la gestion des maladies foliaires dans les cultures étiquetées (voir le tableau ci-dessus) cultivées à l'intérieur (y compris dans les serres), les structures fermées et dans les systèmes de culture hydroponiques.

OxiDate peut être appliqué sous forme d'aérosol ou de brouillard à l'aide d'un équipement commercial de brumisation à froid ou à chaud. Appliquer une solution d'OxiDate à raison de 1,0 % à 2,0 % v/v avec de l'eau jusqu'à obtenir une distribution égale sur la surface des feuilles et des tiges (fruits) et un temps de contact d'au moins 10 secondes avec la solution de brouillard appliquée soit atteint.

Toujours tester la solution en appliquant le brouillard sur quelques plantes d'abord à ces concentrations et en s'assurant qu'elles ne sont pas blessées, avant de procéder à une application à plus grande échelle. Dans le cas des cultures qui sont en floraison et/ou qui ont une faible tolérance à OxiDate, ne pas dépasser la concentration de solution de 1,0 %. Répéter l'application une fois tous les 5 à 7 jours, jusqu'à un maximum de 8 applications par an. Utiliser un agent dispersant approuvé et compatible pour minimiser l'évaporation de l'aérosol appliqué et optimiser le dépôt du produit sur la surface de la plante.

Pour les applications sur les surfaces et l'équipement dans les serres et les structures fermées

Pour nettoyer et désinfecter le bois et les surfaces dures non poreuses : Diluer entre 3,3 mL et 20 mL d'OxiDate par litre d'eau propre. Utiliser la concentration supérieure (p. ex., 20 mL/L) pour le traitement des endroits très sales ou contaminés.

Mode d'emploi :

- 1) Balayer les lieux et enlever tous les débris végétaux. Utiliser un pulvérisateur puissant pour laver toutes les surfaces et enlever les saletés;
- 2) Utiliser la dilution d'OxiDate appropriée (voir les doses d'utilisation);
- 3) Appliquer la solution à l'aide d'un pulvérisateur ou d'une machine à mousser pour mouiller à fond toutes les surfaces. Laisser la solution rester en contact avec les surfaces pendant au moins 10 minutes; laisser sécher à l'air;
- 4) Il faut peut-être frotter les surfaces pour enlever les proliférations d'algues et de champignons après le traitement; ensuite réappliquer OxiDate sur la zone de traitement;
- 5) Appliquer le produit dans le cadre d'un nettoyage régulier.

Pulvérisation : Pulvériser le produit jusqu'au ruissellement. Laisser la solution reposer sur les surfaces pendant 10 minutes.

Mousse : Appliquer OxiDate comme traitement mousse pour optimiser le contact sur les surfaces en bois et les surfaces verticales et irrégulières telles que les grillages métalliques et l'acier de construction où le contact est difficile à maintenir avec des traitements générant de grosses gouttelettes. Ajouter un moussant au réservoir de pulvérisation qui contient la solution diluée d'OxiDate. Appliquer la mousse jusqu'à ce que la surface traitée soit complètement couverte, puis laisser reposer 10 minutes. Laisser sécher à l'air la surface traitée à la mousse. Ne pas rincer.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le produit dans le contenant d'origine dans un endroit frais et bien aéré, hors de la portée des enfants et loin de l'ensoleillement direct la nourriture pour les humains et les animaux. Ne pas laisser le produit surchauffer lors de l'entreposage. Cela pourrait entraîner la dégradation du produit et le rendre moins efficace. Puisque OxiDate est un agent oxydant puissant, le contact avec les combustibles peut causer un incendie. Garder le contenant bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.